

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Métiers de l'autonomie face à la pénurie de personnel : « Il y a urgence »

En pleine pénurie de personnel, l'UNA-BFC, qui fédère les structures d'aide et de soin à domicile, a présenté le 23 septembre, à Besançon, 22 propositions destinées à uniformiser la profession, et à la rendre plus attractive.

« Si nous ne faisons rien maintenant, nous connaissons avec les problématiques du vieillissement de la population les mêmes catastrophes que celles que nous constatons aujourd'hui avec le climat ». Paul Coizet est alarmiste. Le président de l'UNA-BFC, qui regroupe 32 structures d'aide et de soin à domicile employant 5 000 salariés au service de 31 000 personnes dans la région, cite quelques chiffres pour cerner l'ampleur de la tâche.

Explosion démographique

« Cet été, il nous manquait 500 professionnels pour répondre aux demandes. Nous avons dû faire des choix, supprimer des prestations d'aide au confort comme le ménage. Et surtout, nous n'avons pas pu prendre en charge des personnes qui en auraient eu be-

soin ».

D'autres chiffres encore : « En 2020, les plus de 65 ans étaient 14 millions en France. En 2030, ils seront 20 millions. Au plan national, dans les cinq ans à venir, 300 000 embauches seront nécessaires pour simplement remplacer les départs en retraite des salariés de l'aide et du soin à domicile. Sachant qu'il faudra 100 000 personnes de plus pour répondre à l'explosion démographique des demandeurs... »

Aujourd'hui, les structures favorisant le maintien des personnes âgées à domicile sont confrontées à une crise des vocations sans précédent. Mécontents mal payés, fractionnement des interventions et coût toujours plus important des déplacements en pleine crise de l'énergie, n'incitent guère les jeunes à choisir cette voie. En octobre 2021, « l'avenant 43 » a bien augmenté les salaires de 15 %, mais le bénéfice a vite été rogné par l'augmentation du SMIC survenant depuis, et les difficultés de recrutement persistent.

Mieux rétribuer la profession

Alors pour sensibiliser le gouvernement à ses inquiétudes,



Michel Cosme et Paul Coizet ont présenté les 22 propositions de l'UNA destinées à revaloriser les métiers de l'aide et du soin à domicile.

Photo ER/Serge LACROIX

et « apporter des solutions », l'UNA a formulé 22 propositions, que Paul Coizet et Michel Cosme, membre du bureau national, ont présentées le 23 septembre à Besançon. « Ce sont des propositions, a commenté Paul Coizet, « qui peuvent alimenter une réforme ambitieuse conduisant à une prise en compte globale du vieillissement, de l'aide à domicile jusqu'à l'Ehpad ». Pour l'UNA, il est d'abord

travail est en moyenne de 40 €. Est-il normal qu'un plombier qui vient déboucher des toilettes soit mieux payé qu'une aide à domicile qui s'occupe d'une personne âgée ? »

« Un pilote dans l'aviation »

L'UNA plaide encore pour une gouvernance plus centralisée, qui serait dévolue à la Caisse nationale de solidarité autonomie (CNSA), « et dont les Départements seraient les partenaires privilégiés. Mais il faut qu'il y ait un pilote dans l'aviation », a imaginé Paul Coizet. Quant aux métiers de l'intervention à domicile, « ils doivent être mieux considérés, à tous les niveaux de la société et jusqu'au gouvernement ».

L'UNA déplore ainsi que « la grande loi sur l'autonomie, promise depuis quinze ans, soit sans cesse repoussée ». « Il y a urgence à nous occuper de nos aînés », a commenté Loïc Grall, le directeur de la Fondation Arc-en-Ciel et de Sollicitées Aides. « Le maintien à domicile est un enjeu essentiel. Il est même la solution aux problèmes de l'hôpital. Mais pour l'instant, il n'est qu'un affichage, les actes ne suivent pas ».

Serge LACROIX